



L'EPTB en ACTION

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2023**



EPTB
CHARENTE
Établissement Public Territorial
de Bassin Charente

LES MISSIONS DE
L'**EPTB** Charente
p4-5

L'**année**
EN images
p6-7

Gestion DE LA
ressource EN **eau**
p8-13

Prévention
DES inondations
p14-19

Poissons
migrateurs
/ milieux aquatiques
p20-25

Qualité
DE l'eau
p26-31



© Stéphane Charbeau - Photo Cognac

SAGE DU bassin
DE LA Charente
p32-37

Communication
ET sensibilisation
p38-41

Compte
administratif
p42

L'équipe
de **L'EPTB**
p43

LES **membres**
DE L'EPTB Charente
p43

Rapport d'activité 2023

Directeur de la publication : Jean-Claude Godineau

Conception Graphique : wam!

Impression : Imprimerie IRO

Crédits Photos : Photo de couverture :
Stéphane Charbeau - Photo Cognac - Reste du
document : EPTB Charente sauf mention contraire.



Édito

DU président

L'année 2022 était une année « moyenne » à l'horizon 2050 du point de vue du déficit estival à l'estuaire de 50 millions de m³. L'année 2023 illustre un autre aspect du changement climatique, à savoir une répartition très inégale des précipitations à l'échelle annuelle, avec un déficit important jusqu'à fin octobre et des excès de précipitations fin 2023 qui ont engendré des crues à répétition.



C'est dans ce contexte que le plan d'adaptation Charente 2050, validé en janvier 2023, doit se mettre en œuvre pour garder l'eau en amont sur les bassins et nous permettre d'être plus résilients face à ces phénomènes extrêmes qui sont amenés à se reproduire plus fréquemment.

Nous devons également continuer d'améliorer notre efficacité dans la gestion de l'eau. En 2023 en coordination avec le Département de la Charente et Cogest'eau nous avons atteint 87% d'efficacité dans la gestion des lâchers des barrages de Lavaud et Mas Chaban.

En matière de prévention des risques de submersion, nous avons finalisé l'étude stratégique de protection du marais de Brouage, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Rochefort Océan et la Communauté de Communes de Marennes. Concernant les inondations du fleuve Charente, une convention de partenariat a été signée avec 4 Communautés de communes et d'agglomération pour engager dès 2024 la réalisation de diagnostics de vulnérabilité du bâti, et permettre au territoire d'être plus résilient.

Le changement climatique n'aura pas que des incidences sur la quantité d'eau disponible, mais aussi sur la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Dans ce contexte nous continuons d'agir pour préserver les poissons migrateurs en mettant en place au sein de la Cellule migrateurs de nouveaux suivis sur les aloses ou encore une opération de télémétrie sur les aloses. L'objectif est d'améliorer la connaissance pour orienter les actions.

Enfin concernant la reconquête de la qualité de l'eau nous avons engagé en 2023 plus de 1800 ha en MAEc dans le cadre du programme Re-Sources de Coulonge et Saint-Hippolyte, en partenariat avec Eau17 et la CDA de La Rochelle. 60 agriculteurs seront ainsi accompagnés financièrement dans leurs changements de pratiques pour préserver la ressource en eau.

Sans être exhaustive, cette liste d'actions illustre bien le cadre dans lequel s'inscrit l'action de l'EPTB Charente, qui est un outil de solidarité interdépartemental pour porter des projets d'intérêt commun à l'échelle du bassin versant de la Charente.

“
Le changement climatique n'aura pas que des incidences sur la quantité d'eau disponible, mais aussi sur la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.”



Jean-Claude GODINEAU
Président de l'EPTB Charente

L'EPTB Charente



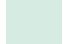





Notre territoire

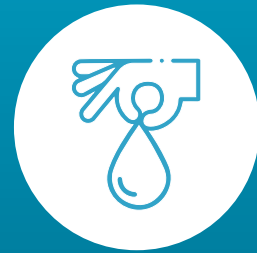


Créé en 1977, l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Charente a pour objectif de promouvoir la gestion de l'eau à l'échelle du bassin de la Charente.

NOS missions



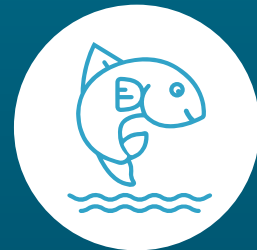
- | | | | |
|---|---------------------------|---|------------------------------|
|  | Forêt |  | Activités d'élevage |
|  | Prairie et culture |  | Conchyliculture |
|  | Zone marécageuse |  | Poissons migrateurs |
|  | Zone humide |  | Vignoble du cognaçais |



Gestion de la ressource en eau



Prévention des inondations



Poissons migrateurs



Reconquête de la qualité de l'eau



SAGE du bassin de la Charente

L'année EN images

Janvier

Signature de la Stratégie Locale du bassin versant de la Guerlie



Afin de lutter contre les cyanobactéries dans la Guerlie, ce programme d'action vise à limiter les apports de nitrates et phosphore au sein de ce bassin versant.

Juin

Accueil d'Odyssey 2023

Organisé par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, 24 jeunes, de 18 à 25 ans sont partis à la découverte du bassin versant de la Charente et ses acteurs, durant 5 jours.



Janvier

Validation du plan d'adaptation et d'atténuation au changement climatique Charente 2050

Réalisé grâce à la concertation de plus d'une centaine d'acteurs, ce plan vise à comprendre et à anticiper les changements globaux du bassin de la Charente.



Juin-Octobre

Suivi inédit de la dévalaison des alosons

Peu connue sur la Charente, la migration des alosons (juvéniles d'alosés) a été étudiée pour la première fois sur le fleuve afin de mieux comprendre les déplacements de cette espèce.



Novembre

Deux nouvelles adhésions



Communauté de Communes
La Rochefoucauld
Porte du Périgord



SyBTB
SYNDICAT D'AMÉNAGEMENT DES RIVIÈRES
DU BANDIAT ET DE LA BONNIEURE

Après l'adhésion, en janvier, de la Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord (19^e EPCI adhérente), le Syndicat d'Aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) a rejoint l'EPTB Charente (9^e syndicat adhérent).



Décembre

Crues successives marquantes

Le fleuve Charente a atteint deux fois de suite des niveaux de crue importants s'approchant par endroit de ceux de 2021. Nombreuses infrastructures et habitations ont été sévèrement touchées et 82 communes ont été reconnues en état de Catastrophe Naturelle.



Gestion

DE LA ressource

EN eau

PARTICIPATION
À **13** COMITÉS DE
SUIVI OPÉRATIONNEL
DE L'ÉTIAGE

87 %
D'EFFICIENCE
DES LÂCHERS



18,7
MILLIONS DE M³
DÉSTOCKÉS POUR
LE SOUTIEN D'ÉTIAGE



TAUX DE REMPLISSAGE
DES BARRAGES EN FIN
DE CAMPAGNE **8,4 %**

REMPLEISSAGE DES
BARRAGES À L'AUTOMNE
EN MOINS DE **2 MOIS**

PTGE CABS

5 ATELIERS
ORGANISÉS
POUR **85**
PARTICIPANTS



COMITÉ DE SUIVI
CHARENTE 2050 :
102
PARTICIPANTS

1

GESTION ET ENTRETIEN DU BARRAGE DE LAVAUD



La Visite Technique Approfondie (VTA) annuelle du barrage principal de Lavaud a eu lieu le 21 juin 2023, avec l'appui du bureau d'études SUEZ Consulting, expert dans le suivi des ouvrages hydrauliques.

Une visite d'inspection par les services de contrôle (DREAL) s'est aussi déroulée sur la digue secondaire de la Guerlie le 12 septembre 2023.

Ces inspections ont démontré que les ouvrages étaient dans un état satisfaisant et que leur surveillance et leur entretien étaient adaptés.

PRINCIPAUX SUIVIS ET TRAVAUX RÉALISÉS :

Expertise des équipements hydromécaniques

La poutre de support du vérin de la vanne segment (gros débits) ainsi que la vanne opercule (petits débits) montrent des signes de corrosion. Un diagnostic a été réalisé afin de préciser leur état et les travaux à effectuer. Le remplacement de la vanne opercule est prévu pour l'année 2024.



© Tractebel ENGIE



Sécurisation des ancrages de la drome

La drome est un barrage flottant permettant de stopper les embâcles avant qu'ils n'atteignent l'évacuateur de crue et mettent en danger l'ouvrage. Lors d'une précédente visite d'inspection par les services de contrôle, il a été recommandé de renforcer les ancrages de la drome au niveau des enrochements de la digue. Les travaux ont été réalisés en août 2023.

Requalification décennale des accumulateurs

Selon la réglementation en vigueur, les accumulateurs hydrauliques doivent être remplacés tous les dix ans. Les 4 accumulateurs du barrage de Lavaud ont été remplacés en novembre 2023 et ont été déclarés à la Préfecture.



Régularisation foncière avec la commune de Videix

La commune de Videix ayant fait l'acquisition du complexe touristique de la Chasagne, une convention de superposition d'affectation a été signée en mars 2023. Celle-ci précise les conditions de gestion de la plage, de la baignade et de la valorisation du site sur les parcelles propriétés de l'EPTB Charente. En octobre, une convention d'entretien des espaces verts a également été validée afin que la commune de Videix puisse entretenir les abords du lac et les chemins de randonnée sur les parcelles de l'EPTB.



GESTION DE L'ÉTIAGE SUR LE BASSIN DE LA CHARENTE EN 2023

L'EPTB a participé aux diverses réunions de gestion structurelles organisées en 2023 :

- Comités consultatifs des OUGC Cogest'eau (3 mars) et du Karst (21 mars)
- Comité Quantitatif de l'Eau (20 février) et Comité Ressources en Eau interdépartemental (9 mars)

L'EPTB Charente participe également chaque semaine aux Comités de Suivi Opérationnel de l'Étiage (CSOE) organisés par les services de l'État et permettant d'échanger sur la gestion de l'étiage avec les parties prenantes (DDT, OFB, Département, EPTB, Charente Eaux, Fédération de pêche, OUGC et chambre d'agriculture).

Au nombre de 13 en 2023, ces comités ont chacun été suivis par l'EPTB Charente.

Pour chaque réunion, plusieurs éléments ont été présentés aux acteurs par l'EPTB Charente :

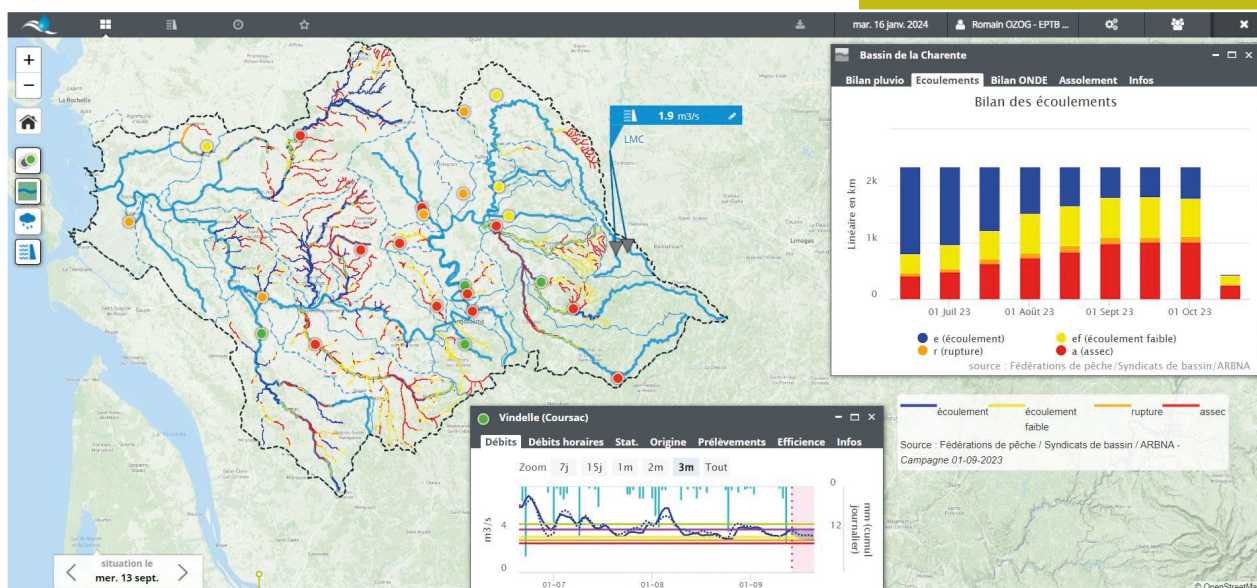
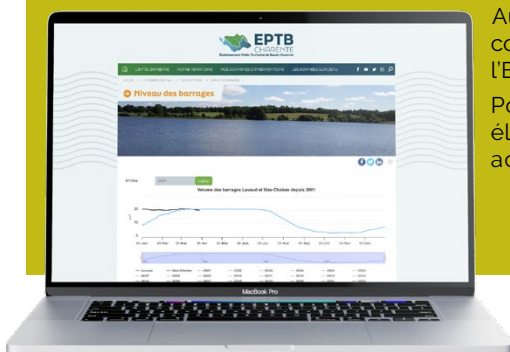


évolution du stock des barrages de Lavaud et Mas Chaban, scénario des lâchers, débits simulés (modèle CyclEau/PE) et informations sur la situation de l'étiage à l'échelle du bassin de la Charente.



TOUTES LES DONNÉES DE SUIVI DE LA RESSOURCE EN EAU SONT CONSULTABLES SUR :

WWW.FLEUVE-CHARENTE.NET/LES-DONNEES-SUR-LEAU/SUIVI-DE-LETIAGE



Interface de la plateforme e-tiage Charente

SOUTIEN D'ÉTIAGE PAR LES BARRAGES DE LAVAUD ET MAS CHABAN

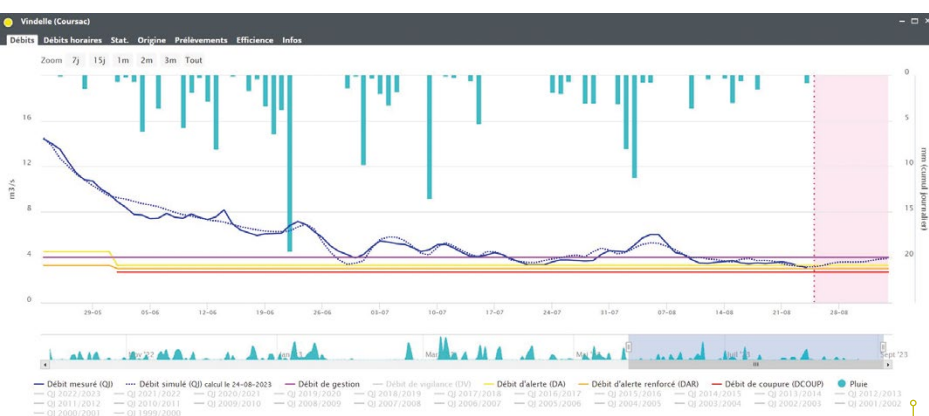
Les premiers lâchers de soutien d'étiage ont débuté le 20 juin et ont pris fin le 27 octobre. Le soutien d'étiage a débuté avec un stock disponible légèrement déficitaire (95% de remplissage) mais la première partie de l'étiage n'a pas nécessité un soutien d'étiage particulièrement important.

En revanche, les épisodes tardifs de fortes chaleurs enregistrés entre la fin du mois d'août et début octobre, ont nécessité la mobilisation importante du stock avec des débits de lâchers inhabituels pour la période.


Au 19 octobre, le stock dans les deux barrages était

seulement de 8,4%. Celui-ci s'est cependant reconstitué très rapidement grâce à la pluviométrie largement excédentaire enregistrée à l'automne.

La gestion des lâchers d'eau s'appuie sur l'expérience des agents et l'exploitation du modèle hydrologique CyclEau'PE (simulateur permettant d'estimer plusieurs jours à l'avance les débits selon différents paramètres météo, prélèvements, ...). Grâce à cette simulation prédictive, le Département de la Charente et l'EPTB Charente peuvent gérer de manière plus efficiente le stock des barrages et soutenir les débits au meilleur moment. Le taux d'efficience a atteint 87% en 2023 !



Résultats des simulations réalisées au point nodal de Vindelle le 24 août 2023


 BILAN DE L'ÉTIAGE 2023
 DÉTAILLÉ, CONSULTABLE
 SUR NOTRE SITE INTERNET :
WWW.FLEUVE-CHARENTE.NET/LES-DONNEES-SUR-LEAU/SUIVI-DE-LETIAGE/BILANS-DE-LETIAGE

DÉVELOPPEMENT DE LA PLATEFORME E-TIAGE CHARENTE

Dans le cadre de sa mission de gestion de l'étiage, l'EPTB Charente a développé en 2016 une plateforme web dénommée e-tiage permettant de rendre accessible l'ensemble des informations liées à la gestion de la ressource : débits, piézométrie, pluviométrie...

Au-delà de la maintenance régulière et de l'amélioration continue de l'application, de nouvelles fonctionnalités ont été développées en 2023 :

- Bilan par sous-bassin du suivi des écoulements par les fédérations de pêche et les syndicats de bassin
- Production d'indicateurs à l'échelle du bassin Charente
- Modification des graphiques de suivi des stocks des barrages
- Ajout de seuils pour les stations « qualité » de l'estuaire




 POUR ACCÉDER À L'APPLICATION :
WWW.CHARENTE.E-TIAGE.COM



LE PLAN D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : CHARENTE 2050

Lors du comité de suivi du 23 janvier, le plan d'adaptation au changement climatique (PACC) a été validé en présence de 102 participants.

Le PACC, imaginé par les acteurs du bassin, constitue un guide permettant d'alimenter les programmes d'actions et les démarches des différentes institutions, collectivités et organismes du bassin de la Charente pour répondre aux défis du changement climatique.

L'année 2023 a été la première année de mise en œuvre de ce plan :

- Plusieurs interventions de présentation de la démarche ont pu être réalisées
- Des outils de communication et de sensibilisation ont été créés (vidéo de présentation du PACC)
- Une étude sur les financements innovants susceptibles d'accompagner la transition des pratiques agricoles et d'améliorer la solidarité entre usagers a été réalisée

La déclinaison opérationnelle de Charente 2050 se traduit sur le volet quantitatif via la Feuille de Route du bassin de la Charente. Celle-ci comprend plusieurs actions notables en 2023 présentées ci-après.



PTGE Charente aval Bruant et Seugne (en cours d'élaboration)

Suite à la validation en 2022 des diagnostics des Projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) Charente aval-Bruant et Seugne, l'EPTB Charente et le SYRES 17 (co-porteur) ont engagé l'élaboration de leur stratégie et leurs programmes d'action avec l'accompagnement de l'IFREE.

Dans ce cadre, 5 ateliers de concertation ont été menés :

- 1 Atelier « Milieux humides »
- 2 Atelier « Gestion des marais »
- 3 Atelier « Transition agroécologique »
- 4 Atelier « Ralentissement des écoulements »
- 5 Atelier « Gestion du bassin de la Seugne »

Ces ateliers ont réuni entre 8 et 20 participants par atelier.

En complément, le comité de territoire du PTGE de la Seugne a été réuni 2 fois en 2023 afin de présenter les avancés du projet LIFE Eau&climat.

Engagé depuis 2020, ce projet vise à améliorer la prise en compte du changement climatique dans la gestion de la ressource en eau. Pour ce faire, une modélisation hydrogéologique du bassin de la Seugne est réalisée par le BRGM afin d'apporter aux acteurs du PTGE Seugne des éléments d'aide à la décision, vis-à-vis des prélèvements d'eau et leur substitution. Cette étude comprend également un volet prospectif (évaluation des effets du changement climatique). En 2023, le calage du modèle et les hypothèses d'étude ont ainsi pu être validés. Les premiers résultats ont pu être discutés et des scénarios de réduction ou de substitution des prélèvements à modéliser ont pu être construits.



PTGE Aume-Couture, poursuite des actions engagées

Depuis 2018, année de validation du PTGE Aume-Couture, l'EPTB anime et met en œuvre son programme d'actions. Des rencontres touchant au foncier ont ainsi déjà pu être réalisées avec les partenaires du programme. Depuis 2023, l'EPTB est opérateur des Mesures Agro-Environnementales et climatiques (MAEc) « Eau » sur le périmètre de ce PTGE en complémentarité avec le SIAEP Nord-Ouest Charente, opérateur sur le périmètre de l'AAC de Moulin Neuf. 5 MAEc ont ainsi été contractualisées cette année pour une enveloppe de 160 000 €.

PAGQ de l'Auge, de l'Argence, de la Nouère et du Bief

Suite à la validation des diagnostics de leur territoire en 2022, les Programmes d'Action de Gestion Quantitative (PAGQ) de l'Auge, de l'Argence, de la Nouère et du Bief ont poursuivi leur construction avec les partenaires concernés, en 2023. Ces programmes auront pour objectifs d'atteindre un équilibre entre les besoins en eau et la ressource disponible sur leur territoire tout en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes et en s'adaptant aux effets du changement climatique.

La mise en œuvre de ces PAGQ devrait débuter courant 2024.

Campagne bathymétrique du barrage de Lavaud

Réalisée en 2023, des mesures topographiques ont permis d'estimer le niveau d'engraissement en sédiments de la retenue de Lavaud à environ 500 000 m³. L'EPTB Charente lancera prochainement une étude de faisabilité préalable à l'augmentation des capacités du barrage dans l'objectif de retrouver son dimensionnement initial lors de sa création en 1989, soit 10 Mm³.

Le Karst de La Rochefoucauld

Le Karst de la Rochefoucauld joue un rôle stratégique sur le fleuve Charente. Principale source d'alimentation en eau potable de Grand Angoulême, sa résurgence, la Touvre, régule les débits et améliore la qualité d'eau et les températures sur l'aval du fleuve Charente. En 2023 des études ont été engagées en vue d'optimiser :

- la gestion des prélèvements dans le karst
- la capacité du karst à soutenir l'étiage du fleuve Charente

Pour ce faire, plusieurs prestataires ont été recrutés en 2023 afin de mieux comprendre, d'identifier et d'analyser l'ensemble des solutions et des mesures de gestion du karst (dynamique de vidange du karst, actualisation du mode de gestion et définition des besoins d'instrumentation). Un comité d'experts hydrogéologues a par ailleurs été constitué.

La révision des indicateurs et seuils de gestion de l'étiage

En application du SAGE Charente, de la Feuille de route 2022-2027 de gestion quantitative du bassin versant de la Charente et du PACC Charente 2050, l'EPTB Charente a engagé des réflexions concernant les indicateurs et seuils de gestion conjoncturelle sur plusieurs sous-bassins versants prioritaires :

- L'Aume-Couture : De nouveaux indicateurs et seuils de gestion sont expérimentés depuis 2020, mais ils ont été considérés comme non représentatifs de l'état du milieu. En 2023, l'EPTB Charente a donc missionné un prestataire afin d'analyser les 3 années d'expérimentation et proposer de nouvelles valeurs seuils.
- L'Arnoult et l'Antenne-Rouzille : L'année 2023 a été consacrée à la rédaction des cahiers des charges et à la consultation des entreprises.
- Le Karst de La Rochefoucauld : Une actualisation du mode de gestion a été proposée par une mise en adéquation des valeurs seuils avec les nouvelles valeurs de DOE et DCR de la Touvre à Foulpouagne.

Prévention DES inondations 2



46 BIENS DIAGNOSTIQUÉS
EN CŒUR DE SAINTONGE
(SOIT 50 % DES BÂTIMENTS IDENTIFIÉS
EN ZONE INONDABLE)

30 CONVENTIONS

ÉTABLIES POUR LA
POSE DE REPÈRES
DE CRUES



15 RÉUNIONS
DE CONCERTATION
POUR VALIDER
LA STRATÉGIE
DU PAPI
BROUAGE

6 DICRIM*

RÉALISÉS SUR
LES 13 COMMUNES
ENGAGÉES

CRUE DÉCEMBRE 2023

500 MM
DE PRÉCIPITATIONS
EN 8 SEMAINES
SUR LE BASSIN
DE LA CHARENTE
(18 OCTOBRE AU 13 DÉCEMBRE)



6,08 M
AU PIC DE
LA CRUE
AU PONT-PALISSY
À SAINTES



* Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

PAPI* FLEUVE CHARENTE

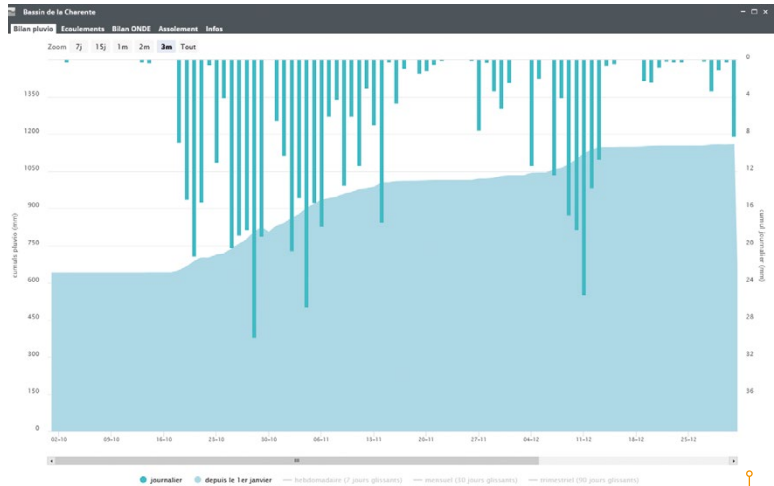
Inondations 2023

En automne 2023, le bassin de la Charente a subi deux crues successives.

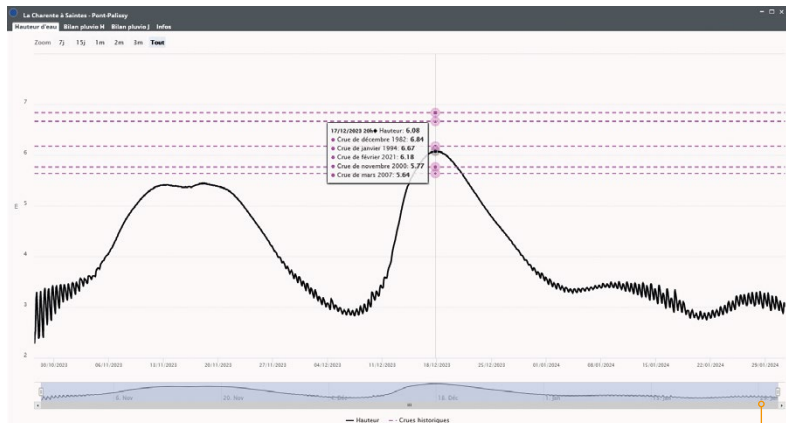
Du 18 octobre au 14 novembre, il est tombé 363 mm de pluie sur le bassin de la Charente, soit 31 % du total de l'année 2023. Cette quantité très importante de précipitations a généré une première crue.

Le pic de crue a été atteint à Saintes le 17/11/2023 avec 5,45 m à la station du Pont-Palissy et a duré plusieurs jours en raison des précipitations conséquentes et successives. La période de retour de cette crue est ainsi de l'ordre de 5 ans. Les précipitations se sont ensuite nettement atténuées durant les 2 dernières semaines de novembre, ce qui a permis d'amorcer la décrue des différents cours d'eau. Cependant, les deux premières semaines de décembre ont à nouveau été très pluvieuses, notamment la deuxième avec 101 mm de pluie en 7 jours. Ces précipitations, intervenant sur des sols déjà saturés en eau, ont eu pour conséquence de faire réagir très vite les cours d'eau. Le niveau est ainsi passé de 3,01 m (09/12/23) à 6,08 m (17/12/23) [pic de crue]. Cette crue s'est approchée de celle de février 2021 qui avait atteint 6,18 m à Saintes et été considérée comme une crue vingtennale.

Les agents de l'EPTB Charente se sont rendus sur le terrain afin de réaliser un reportage photographique en prévision de la réalisation d'un bilan synthétique de ces événements.



Précipitations sur les 3 derniers mois de l'année 2023 sur le bassin de la Charente (e-tiage Charente)



Hauteurs d'eau à Saintes lors des crues de novembre et décembre 2023 (e-crue Charente)

Crue de décembre 2023 à Saintes, Cognac, Jarnac et Angoulême



*PAPI = Programme d'Actions de Prévention des Inondations



Diagnostiques de vulnérabilité aux inondations en Cœur de Saintonge

Sous maîtrise d'ouvrage de l'EPTB Charente et en partenariat avec la Communauté de Communes Cœur de Saintonge, l'opération « pilote » de diagnostic de vulnérabilité aux inondations des habitations individuelles s'est poursuivie sur les communes de Port-d'Envaux, Crazannes, Geay, Romégoux et La Vallée. La campagne de diagnostics s'est achevée en mai 2023 en atteignant l'objectif initialement fixé de 50% de réalisation de diagnostics grâce à une forte mobilisation des élus locaux. 46 diagnostics ont ainsi été réalisés sur les 92 biens identifiés en zone inondable (crue centennale de 1982).

L'accompagnement à la mise en place des travaux est prévu à partir de juin 2024.



Réalisation d'un diagnostic chez un riverain (commune de La Vallée)

Diagnostiques de vulnérabilité des bâtiments publics sur le TRI

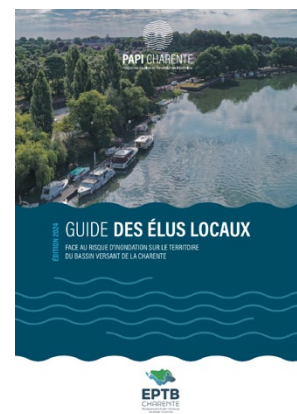
Parallèlement à celle du territoire de Cœur de Saintonge, une seconde opération « pilote » de diagnostics de vulnérabilité a été initiée dans le cadre du PAPI d'intention Charente. L'objectif est de diagnostiquer les établissements publics sensibles (école, musée, EHPAD, camping, etc.) du Territoire à Risque important d'Inondation (TRI) Saintes-Cognac-Angoulême et de quelques communes en aval.

Une méthodologie de diagnostic a été réalisée puis présentée lors de réunions de concertation début décembre avec les différents EPCI concernés. La base de données des biens identifiés a été validée lors de ces réunions afin de pouvoir engager les premiers diagnostics début 2024 avec un objectif de 37 diagnostics prioritaires à réaliser.

Documents de sensibilisation

Une maquette graphique type du Plan Familial de Mise en Sécurité (PFMS) adaptée au contexte des inondations de la Charente a été conçue. Ce document sera distribué aux particuliers concernés, lors de la campagne de diagnostic de vulnérabilité menée dans le cadre du PAPI complet Charente.

L'EPTB Charente a également réalisé un guide de sensibilisation sur le risque d'inondation à destination des élus. Ancré territorialement sur le bassin versant de la Charente, ce guide pédagogique synthétise l'ensemble des informations utiles aux élus en matière de gestion du risque d'inondation.



*PAPI = Programme d'Actions de Prévention des Inondations



DICRIM de Fléac réalisé dans le cadre du groupement de commande de l'EPTB Charente

DICRIM

L'EPTB Charente, accompagné par le bureau d'études Mayane, a élaboré une maquette graphique type de Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) destinée à être déclinée sur les différentes communes du Territoire à risques importants d'inondation (TRI) Saintes-Cognac-Angoulême. 11 communes intéressées ont adhéré à un groupement de commande constitué par l'EPTB Charente. En 2023, 4 communes ont finalisé leur DICRIM et l'ont distribué à la population : Fléac, Linars, Salignac-sur-Charente et Angoulême. Cette opération se poursuivra en 2024 et sera renouvelée dans le cadre du PAPI complet Charente (2024-2030).

Définition d'un programme de réduction de la vulnérabilité à grande échelle

Initiée en 2022, l'étude de définition d'un programme de réduction de la vulnérabilité s'est achevée en fin d'année 2023 avec l'accompagnement du bureau d'étude OSGAPI.

Les objectifs de cette étude étaient multiples :

- Recenser précisément les enjeux en zone inondable sur les agglomérations de Saintes-Cognac-Angoulême
- Identifier les priorités en matière de diagnostic
- Dimensionner les futures campagnes de diagnostics et estimer les travaux à réaliser dans le cadre du PAPI complet Charente à venir

Suite aux ateliers de concertation organisés avec les différents acteurs du territoire fin 2022, une stratégie de réduction de la vulnérabilité a été validée par les 5 EPCI du territoire : Grand Angoulême, Grand Cognac, Saintes Grandes Rives l'Agglo, Vals de Saintonge et Cœur de Saintonge (déjà engagé dans les diagnostics).

Cette stratégie « à grande échelle » prévoit de prioriser les diagnostics sur les enjeux impactés par une crue vingtennale (ex. : crue de 2021), soit 4 434 bâtiments (3 911 habitations et 523 entreprises) et cela tout en dimensionnant les travaux au regard de la hauteur atteinte par la crue centennale. La maîtrise d'ouvrage de l'opération sera assurée par l'EPTB Charente, en partenariat étroit avec les EPCI et les Syndicats de Bassin.

Dossier de candidature PAPI complet Charente

L'année 2023 a été marquée par la rédaction du dossier de candidature du PAPI complet Charente. Cette étape permet de poursuivre la dynamique engagée dans le PAPI d'intention avec une déclinaison opérationnelle des études stratégiques menées, notamment sur la réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens, axe structurant du PAPI.

Pour ce faire, un appel à projets visant à mobiliser les maîtres d'ouvrage potentiels a été initié début mai et s'est clôturé le 15 juin. Un comité technique organisé en juillet, s'en est suivi afin de présenter les différentes actions proposées. Le dossier de candidature et son programme d'actions ont ensuite été validés lors du comité de pilotage de septembre.

Suite à cela, une phase de consultation du public d'un mois a été organisée. Elle a alors permis à la population de prendre connaissance des éléments du dossier de candidature, de pouvoir recueillir leurs avis et d'aboutir à un programme partagé.

Enfin, le dossier de candidature a été transmis aux services de l'État pour instruction (novembre 2023) en amont de sa présentation en Commission Inondation de Bassin (mars 2024) et de sa labellisation.

Le projet de PAPI complet se compose ainsi de 38 actions réparties sur 6 axes classiques des PAPI avec un budget prévisionnel de 5 631 836 € TTC.

PAPI D'INTENTION MARAIS DE BROUAGE

Accompagnement des communes pour la réalisation de DICRIM

En 2022, une maquette graphique type de DICRIM, adaptée au marais de Brouage a été réalisée par l'agence Mayane dans le cadre du marché à bons de commande mutualisé avec le PAPI d'intention fleuve Charente. La maquette a été déclinée pour les communes de Moëze et Bourcefranc-le-Chapus qui ont finalisé leurs DICRIM en 2023.

Pose d'un repère de sensibilisation au changement climatique

Selon le GIEC, sous l'effet du réchauffement climatique, le niveau des océans pourrait augmenter de 28 cm à 101 cm d'ici 2100 selon les scénarios d'émission de gaz à effets de serre.

En conséquence, les niveaux d'eau des grandes marées et des tempêtes augmenteront et atteindront plus fréquemment le littoral, tout particulièrement au niveau des zones basses, telles que le marais de Brouage.

Dans le cadre du PAPI d'intention marais de Brouage et afin de rendre compte au grand public des conséquences de l'élévation du niveau marin, l'EPTB Charente a implanté un repère « Xynthia en 2100 ». Il représente la hauteur d'eau estimée d'un événement tel que Xynthia selon un scénario médian d'émission de GES (60 cm).



Le repère Xynthia (en bas) et sa projection « fictive » à l'horizon 2100 (en haut)

Validation de la stratégie de protection des personnes et biens face au risque de submersion sur le marais de Brouage



Comité de pilotage de validation de la stratégie (5 septembre 2023)

Après 2 ans d'investigations, les conclusions de l'étude stratégique du marais de Brouage ont été présentées en septembre 2023 aux membres du comité de pilotage, présidé par Alain Burnet, vice-président de l'EPTB Charente délégué à la prévention des inondations.

Dans cette étude, différents scénarios de protection (digue de premier rang, de second rang, protections rapprochées) ont fait l'objet d'une analyse multicritères afin d'évaluer le coût des travaux, les enjeux protégés et les dommages évités. Permettant d'éclairer les acteurs sur les aménagements les plus adaptés, les résultats de cette

étude ont permis au comité de pilotage de sélectionner le scénario : protection rapprochée des communes de Moëze et Saint-Froult, complété par des protections individuelles pour l'habitat diffus du marais de Brouage.

Cette orientation a ensuite été validée par les deux collectivités compétentes en matière de prévention des risques d'inondation et de submersion (Communauté d'Agglomération Rochefort Océan et Communauté de Communes du Bassin de Marennes). Ces EPCI ont confié à l'EPTB Charente le pilotage de l'étude et l'animation du PAPI d'intention Brouage.

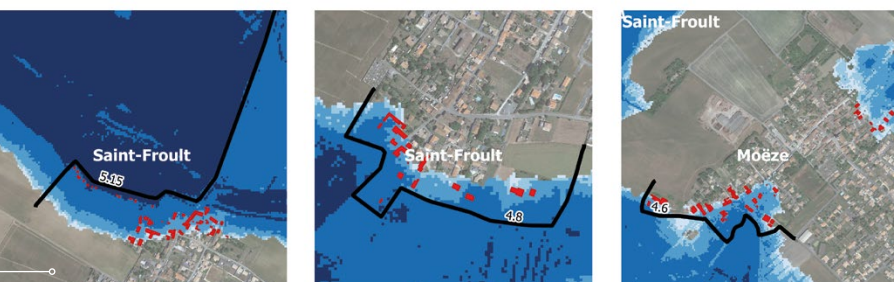
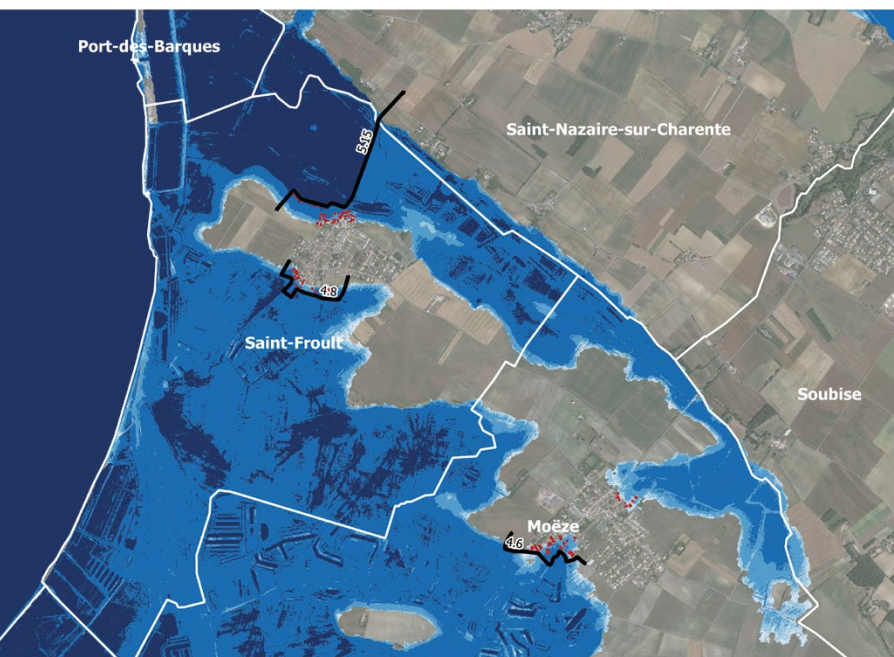
Visualisation de la stratégie de protection rapprochée

Rédaction de l'avenant au PAPI Brouage

Suite au comité syndical de septembre 2023, la stratégie de protection rapprochée a été validée. Toutefois, celle-ci doit être précisée par une étude technique afin d'affiner les tracés des aménagements et de préciser le coût de travaux.

Pour ce faire, un prolongement de la durée administrative du PAPI pour 2 ans est nécessaire ainsi que l'intégration d'une nouvelle fiche-action. Un avenant simple du PAPI a donc été rédigé et déposé par l'EPTB Charente pour instruction auprès des services de l'Etat en novembre 2023.

Le Département de la Charente-Maritime portera l'étude avant-projet pour le compte de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan, via une délégation de maîtrise d'ouvrage des études et travaux de protection contre la submersion marine.



*PAPI = Programme d'Actions de Prévention des Inondations

PAPI CHARENTE & ESTUAIRE

Rédaction du 3^e avenant

Le PAPI Charente & Estuaire, porté par l'EPTB Charente, est régi par une convention-cadre signée en 2013 et modifiée par deux avenants successifs en 2018 et 2020. La convention-cadre actuelle arrivant à échéance le 31 décembre 2023, un 3^e avenant simple a été rédigé et déposé pour instruction auprès des services de l'Etat en juillet 2023.

L'avenant vise à prolonger la durée administrative du PAPI Charente & estuaire pour 3 ans. Il permettra de finaliser les études du schéma de protection de l'estuaire et d'ajuster le coût de certaines opérations de travaux à inscrire dans le cadre d'un prochain avenant financier.

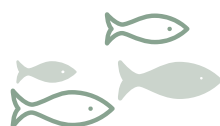


Poissons migrateurs

3



6
CARTES
INTÉRACTIVES
CRÉÉES SUR LE TABLEAU
DE BORD MIGRATEURS
CHARENTE-SEUDRE



3 143
GÉNITEURS
D'ALOSSES FEINTES
SONT VENUS
SE REPRODUIRE
À TAILLEBOURG

47
SORTIES

RÉALISÉES À LA RECHERCHE
DES ALOSONS (SUR 4 MOIS)

73
SILURES
EFFAROUCÉS
SUR LES SITES DE
LA BAINE, CROUIN
ET BAGNOLET



168 KM
FRONT DE MIGRATION
DES GRANDES ALOSES
À CHALONNE, LE PLUS HAUT
OBSERVÉ DEPUIS 11 ANS



SUIVIS AVEC LA CAMÉRA
TIMELAPSE SUR CROUIN
2 976 IMAGES
ANALYSÉES



LA CELLULE MIGRATEURS CHARENTE-SEUDRE

Les actions présentées ci-après sont coportées par la cellule migrateurs Charente-Seudre. Issue du partenariat entre l'EPTB Charente, MIGADO (Migrateurs Garonne Dordogne Charente Seudre) et CAPENA (Centre pour l'Aquaculture, la Pêche et l'Environnement de Nouvelle-Aquitaine), la Cellule Migrateurs Charente-Seudre (CMCS) travaille au bon état et à la circulation des poissons migrateurs sur les bassins versants de la Charente et de la Seudre.

Pour ce faire, un programme pluriannuel est mis en place. L'année 2023 est la troisième année du programme pluriannuel 2021-2025.

Deux réunions du comité de pilotage ont permis d'assurer en 2023 la cohérence technique et financière de la réalisation du programme (le 07/07/2023 et le 08/12/2023).



**POUR CONSULTER
LE RAPPORT TECHNIQUE 2022
(PUBLIÉ EN 2023),
RENDEZ-VOUS SUR :
WWW.FLEUVE-CHARENTE.NET/
DOMAINES/LA-PRESERVATION-
DES-POISSONS-MIGRATEURS/
PROJET/DOCUMENTATION**



Caméra timelapse



Barrage de Crouin vu depuis la caméra timelapse (22/04/2023)

LA RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

En 2023, la CMCS a apporté plusieurs avis techniques et conseils de gestion pour la restauration de la continuité écologique à différents maîtres d'ouvrages (Départements, Syndicats de rivière, EPCI, Gestionnaires d'espaces naturels ...). Certains d'entre eux ont pu également être accompagnés lors des phases de chantier.

La CMCS a aussi suivi de nombreuses études et participé à différentes réunions techniques sur l'estuaire et l'île d'Oléron, le bassin de la Charente et le bassin de la Seudre.



Réunion de chantier sur l'aménagement de l'étang de Saint-Césaire (19/09/2023)

Amélioration de la transparence migratoire

En 2022, l'EPTB Charente a engagé une étude d'amélioration de la transparence migratoire afin d'établir des recommandations pour réduire l'impact des ouvrages (seuils, barrages...). Propriétaires de ces derniers, les Départements de Charente-Maritime et Charente y ont été associés.

Suite à cela, les premières préconisations ont pu être mises en place en 2023. En partenariat avec le Département de la Charente, une caméra timelapse a ainsi été installée sur le site de Crouin afin de prendre des photographies à intervalles réguliers de l'ouvrage. Grâce à la caméra, une analyse des mouvements des organes mobiles (du 21/04 au 27/07) a été réalisée.

Un bilan du suivi et des propositions de perspectives pour 2024 ont été présentés au Département de la Charente le 01/12/2023.

LES SUIVIS BIOLOGIQUES

Comptages

Grâce à ses équipements, la passe à poissons de Crouin permet de réaliser un comptage vidéo des poissons traversant l'ouvrage tout au long de l'année (hors périodes de dysfonctionnement).

En 2023, 13 500 poissons ont ainsi été recensés, restant dans la moyenne des 6 dernières années.

Avec 555 aloses, 223 mulets, 5 truites de mer, 10 lamproies fluviatiles, 2 lamproies marines, 89 anguilles adultes dévalantes, 23 espèces différentes ont pu être identifiées au total cette année. Richesse de la Charente, cette diversité est ainsi proche, voire supérieure, à celle observée sur d'autres grands fleuves.

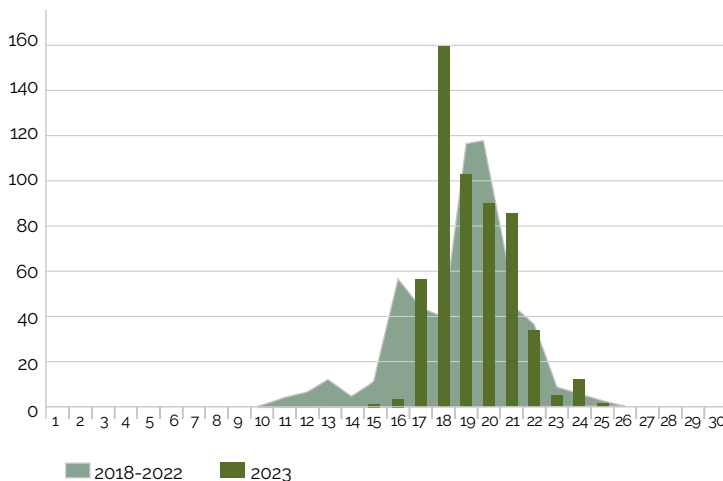
La Grande alose et l'Alose feinte étant toutes deux présentes au barrage de Crouin, cet ouvrage est devenu un des seuls sites français de contrôle de ces deux espèces.

Au sein des relevés, plus de 10 espèces différentes ont été contactées pratiquement toute l'année (ex. : les poissons blancs), montrant ainsi la nécessité de la libre circulation de ces populations piscicoles.



Barrage de Crouin avec un débit de 135 m³/s (24/03/2023)

Passages hebdomadaires des aloses à Crouin (nombre d'individus/semaine)



Suivis des migrations

Différents suivis du front de migration et des reproductions des poissons migrateurs ont été réalisés en 2023. Pour ce faire, l'ensemble des méthodes indicatrices de l'état des stocks sur la Charente (enregistrement des bulls, écoute nocturne, suivi par vidéocomptage) a été employé avec la contribution d'une stagiaire de master 2, Alisson BEKKAÏ.

Une estimation du nombre de géniteurs d'aloises feintes a été réalisée sur la frayère de Taillebourg. 3 143 géniteurs ont pu être comptabilisés, soit la deuxième meilleure année d'estimation depuis 2017.

Des cadavres d'aloises ont pu être observés sur la Charente à Saint-Savinien (15 cadavres) et en amont du barrage de Sireuil (4 cadavres). Cet indice permet de confirmer l'hypothèse de la réalisation d'une migration de montaison des aloses grâce aux débits importants de début 2023. Le suivi par ADNe renforce ce constat avec la dernière détection de présence de l'espèce à Chalonne. Le front de migration de l'espèce a ainsi pu y être déterminé, correspondant au front le plus haut depuis une dizaine d'années.

Afin d'optimiser le suivi des aloses, un nouveau dispositif d'enregistrement des bulls a été testé en 2023 avec des résultats très prometteurs. En complément, le développement d'une

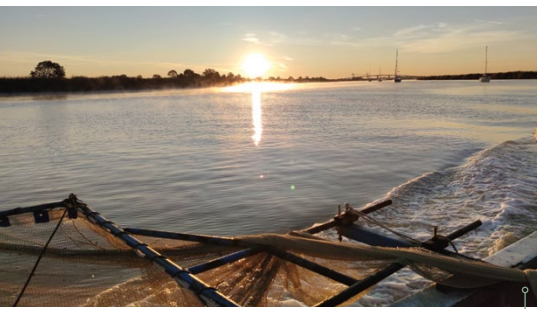


Enregistreur audio positionné à proximité d'une frayère d'aloise



Cadavre de grande alose retrouvé à Sireuil

© Gérard MELLÉ



Capture dans l'estuaire de la Charente



Juvenile d'alose

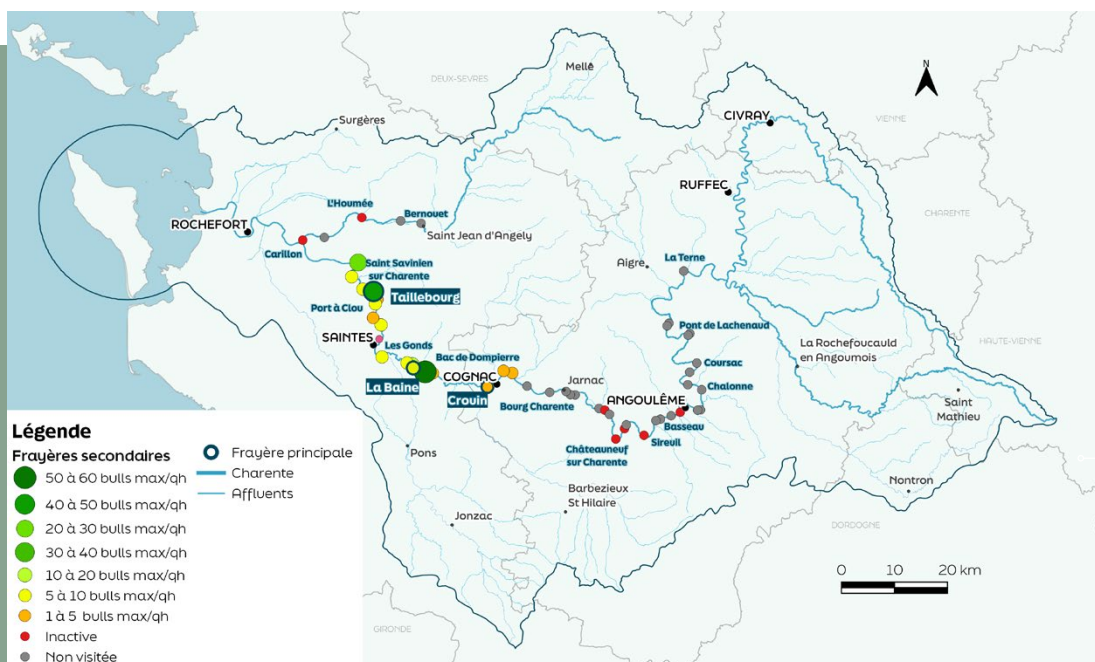
Suivi de la dévalaison des alosons sur la Charente

Un suivi de la dévalaison des alosons (jeunes aloses) a été lancé pour la première fois sur la Charente en 2023, afin de mieux comprendre l'es-pèce. Réalisé en collaboration avec des pêcheurs professionnels de juin à octobre, ce suivi a touché deux zones d'études : l'estuaire et la partie fluviale.

Pour la partie fluviale, 32 nuits de suivi ont été réalisées avec un total de 18 sites prospectés. Seulement 6 sites ont permis la capture des juvéniles à partir du 10 juillet.

Pour la partie estuarienne, 15 prospections ont été effectuées sur 2 sites de suivi. Elles ont permis la capture d'alosons dès le premier jour de suivi (26 juin) et à chaque sortie suivante.

En 2024, des analyses sur leur régime alimentaire seront réalisées et le suivi sera renouvelé afin de consolider les résultats obtenus.



Suivi de l'activité des frayères d'alosons en 2023 (nombre maximum de bulls comptés par quart d'heure)

application informatique d'aide au dépouillement a été initié avec l'école Polytech Tours : Applibull.

Aucun indice de reproduction des lamproies marines n'a été observé et seuls 2 individus ont été dénombrés à Crouin en 2023. Ce chiffre est le plus bas observé depuis 2010 (2 278 individus) et 2014 (1 715 individus).

En complément, des prospections nautiques ont été effectuées les 20 et 26 juin avec les services départementaux de l'OFB. Malgré des conditions d'observation acceptables, aucun nid de lamproie, individu ou cadavre d'alose n'a été observé ou récupéré.

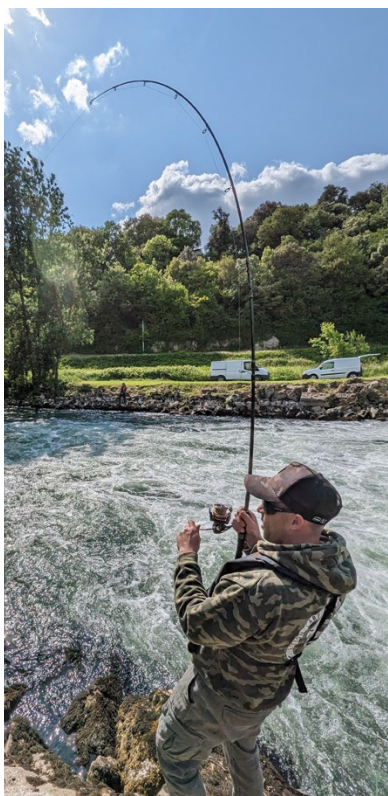
L'année 2023 a été marquée par des températures relativement hautes, associées à de forts étiages, sur la période de reproduction. Des perturbations dans la reproduction et la fin des migrations ont ainsi pu être observées. C'est le cas de l'activité de reproduction des aloses qui s'est concentrée sur le début de la saison (fin mai).



Pose d'un enregistreur à Taillebourg

Suivi des pressions exercées par les prédateurs sur les poissons migrateurs

Suite à des constats de prédation d'aloses par le silure glane sur des sites de regroupement (frayères et pieds d'ouvrages), une expérimentation d'effarouchement par pêche à la ligne a été engagée sur 3 sites de l'axe Charente : La Baine, Crouin et Bagnolet. Une vingtaine d'opérations, effectuées grâce au soutien d'une quinzaine de pêcheurs amateurs des associations de Saintes et de Cognac, a permis de perturber l'activité de 73 silures. L'analyse du comportement de ces prédateurs a été réalisée à l'aide d'une caméra acoustique. Les premiers enseignements de cette démarche confirment l'efficacité immédiate, mais temporaire, de ces interventions ainsi que la très grande adaptabilité de cette espèce introduite. L'ensemble des résultats de l'étude seront présentés en groupe de travail au premier semestre 2024.



Combat avec un silure à Bagnolet

Suivi du front de colonisation des anguilles

Le réseau de suivi ciblé sur la recherche des anguilles en phase de colonisation (<15 cm) a été réalisé en 2023. Au total, 26 stations réparties sur la Charente et la Seudre ont été prospectées du 5 juin au 5 juillet par pêche électrique et par flottangs. 1 374 anguilles ont ainsi été capturées par pêche électrique et 235 par flottangs sur le bassin de la Charente.

Les fronts de colonisation des anguilles ont alors été déterminés à 114 km de l'océan pour celles de moins de 10 cm et à 153 km de l'océan pour les individus de moins de 15 cm. Après une augmentation en 2017 et 2019, ces fronts n'ont pas progressé depuis 2021. Sur le bassin de la Seudre, le front de colonisation des anguilles de moins de 15 cm est passé de 40 à 36 km.



Mesure d'un diamètre oculaire



Pêche électrique sur la Seudre

Piégeage et télémétrie des aloses

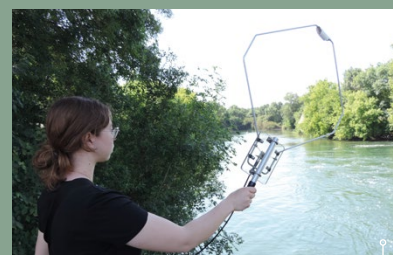
Au printemps 2023, un suivi par radiopistage sur les 2 espèces d'aloses du bassin Charente (grande alose et alose feinte) a été réalisé.

Pour ce faire, 23 piégeages ont été effectués à Saint-Savinien-sur-Charente (du 12 avril au 9 juin) permettant la capture et le marquage de plusieurs aloses. 24 antennes ont ensuite été installées sur 11 sites (5 passes à poissons et 6 voies de passages) entre Bords et Jarnac pour suivre leur migration. 32 aloses marquées ont ainsi pu être détectées.

Renouvelée en 2024, cette étude donnera lieu à une analyse des données des deux années de suivi et à un rapport.



Passe multispécifique (Saint-Savinien-sur-Charente)



Recherche des aloses marquées avec une antenne mobile



Antenne posée sur le barrage de Bourg-Charente

COMMUNICATION ET SENSIBILISATION



Plusieurs actions de communication ont été réalisées cette année :

- Le 21^e bulletin d'information « À l'écoute des migrateurs » a été édité (décembre 2023)
- 4 newsletters ont été diffusées (janvier, mai, juillet, décembre) donnant lieu à des pics de consultation du site internet associé (Tableau de bord)
- L'exposition « poissons migrateurs » a été mobilisée auprès de 4 structures pour 59 jours
- 8 interventions auprès de :
 - scolaires (école primaire de Rochefort, lycée agricole Georges Desclaudes [Saintes] et de l'Oisellerie [Angoulême], licence pro de la Rochelle)
 - grand public (fête de la Nature [Rochefort], « Au fil de l'Eau » [Châteauneuf-sur-Charente] et « Nuit de l'Alose » [Taillebourg])
 - participants d'Odyssey 2023 (démonstration de la caméra acoustique)



Présentation de la caméra acoustique (Taillebourg, 23/06/2023)



Nuit pédagogique Aloses (Taillebourg, 25/05/2023)



Fête de l'Alose (Taillebourg, 14/05/2023)

TABLEAU DE BORD

Site d'information en ligne, le tableau de bord a pour but d'aider à la gestion des poissons migrateurs. Il répertorie les variables d'état des populations des poissons migrateurs, de leurs milieux et des pressions qu'ils subissent.

Afin d'établir les états et les tendances des espèces pour l'année 2022, un groupe de travail s'est déroulé le 14 mars.

Le site internet tableau de bord a aussi été mis à jour et son apparence actualisée en 2023. Des cartes interactives ont été créées et permettent aujourd'hui de consulter les indicateurs de façon plus pratique.

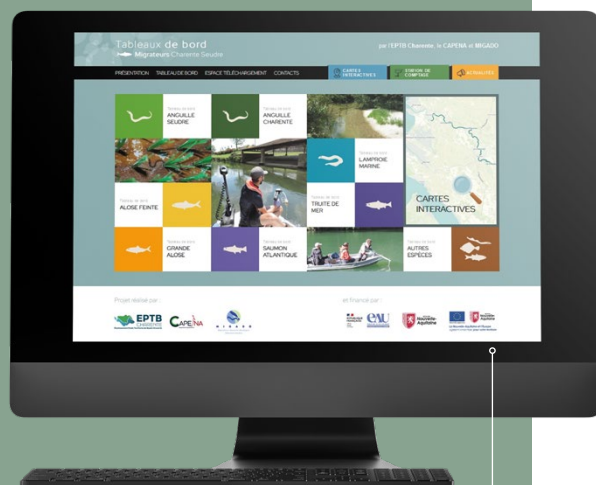


Tableau de bord poissons migrateurs



WWW.MIGRATEURS-CHARENTESEUDRE.FR

Qualité

DE l'eau

4



LE TERRITOIRE DE COULONGE
ET SAINT-HIPPOLYTE

61 DOSSIERS MAEC

ENGAGÉS POUR 5 ANS,
SOIT 1760 HA

**10
FERMES**



ENGAGÉES DANS LE
RÉSEAU DE FERMES
PILOTES « 0 HERBI EN
VIGNE, C'EST POSSIBLE ! »
SUR COULONGE
ET ST-HIPPOLYTE

9

AGRICULTEURS

ENGAGÉS DANS
L'ACTION TEST TON
MATOS SUR
COULONGE ET
SAINT-HIPPOLYTE

0

**FERMETURE
ADMINISTRATIVE**

DES BAINADES
SUR LA GUERLIE



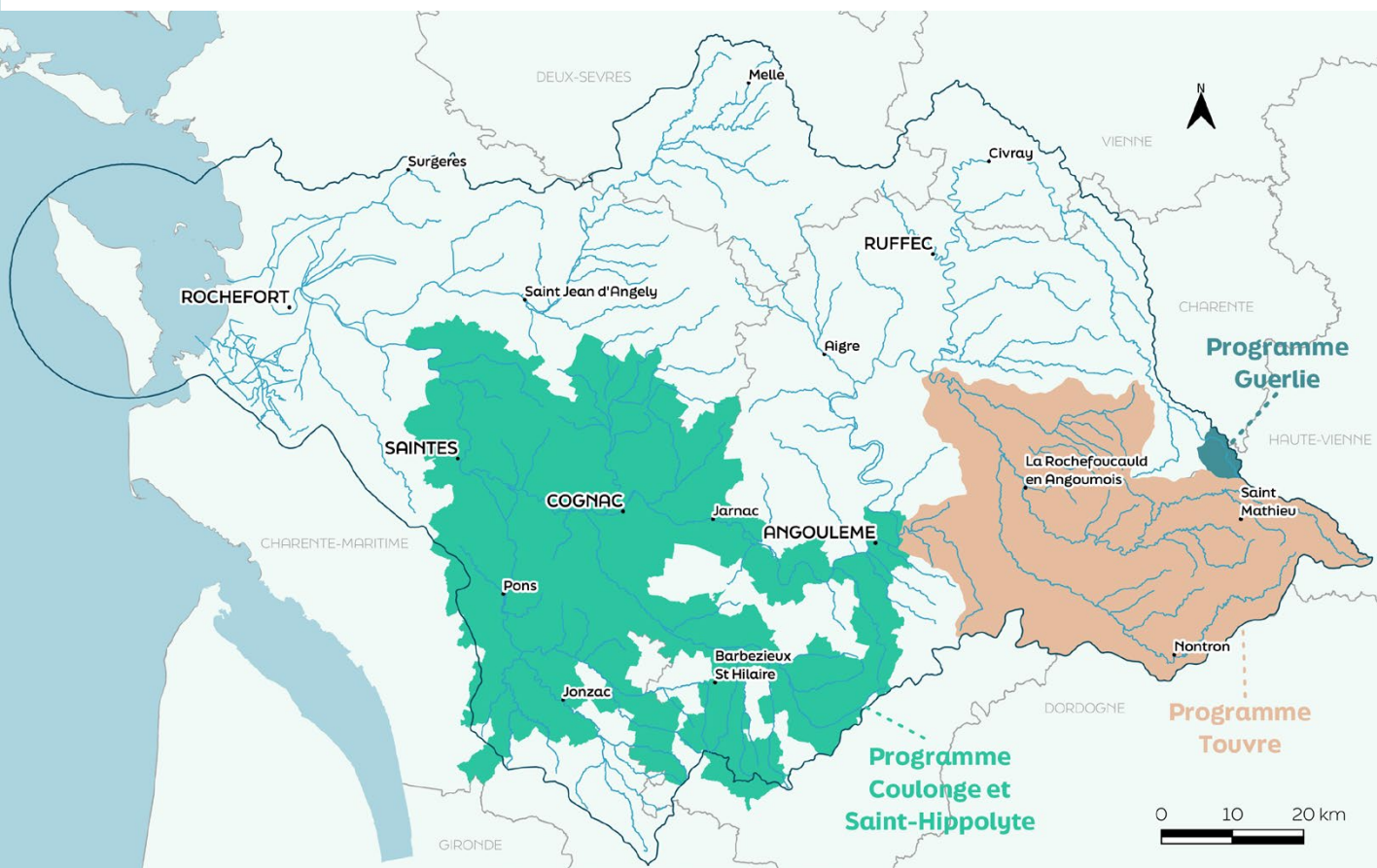
LES SOURCES DE LA TOUVRE

ASSURE EN MOYENNE

**87,20 % DE
L'APPROVISIONNEMENT**

EN EAU POTABLE
DE GRAND ANGOULÊME





LES PROGRAMMES DE PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

En 2023, l'EPTB Charente a poursuivi son travail pour la préservation de la ressource en eau au travers de plusieurs démarches :

- La reconquête de la ressource en eau sur le bassin d'alimentation des captages de **Coulonge et Saint-Hippolyte**, par le **programme Re-Sources** avec Eau17 et la **Communauté d'Agglomération de La Rochelle**
- La préservation des sources de la **Touvre** en partenariat avec la Communauté d'agglomération Grand Angoulême
- La reconquête de la ressource en eau sur le bassin versant de la **Guerlie** en partenariat avec les Communautés de Communes Porte Océane du Limousin et Charente Limousine.

DEUXIÈME ANNÉE DU PROGRAMME RE-SOURCES DE COULONGE ET SAINT-HIPPOLYTE (2022-2026)

L'EPTB Charente porte depuis 2012 l'animation du programme Re-Sources de reconquête de la qualité de l'eau sur les captages Grenelle de Saint-Hippolyte et Coulonge, en partenariat avec Eau17 et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

2023 est la deuxième année de mise en œuvre du second programme d'actions engagé de 2022 à 2026 et axé prioritairement sur la réduction des herbicides. Réalisée chaque année, une analyse des données permet de suivre la qualité de l'eau sur les captages et sur l'ensemble des stations du bassin d'alimentation.

Des problématiques de qualité d'eau ayant été observées sur les bassins du Tourtrat et du Malémont, une étude approfondie a été lancée afin de déterminer leur origine et de proposer des solutions durables. L'EPTB Charente a aussi engagé un travail sur la BNV-D, banque nationale des ventes des produits phytopharmaceutiques pour approfondir les connaissances et spatialiser l'évolution des pratiques sur le territoire.

Actions engagées en 2023

« Réduction des herbicides »

Afin d'acquiescer des références locales sur les itinéraires techniques sans utilisation d'herbicides en vigne, l'EPTB Charente a lancé en 2022 un réseau de ferme pilote « 0 herbicide en vigne, c'est possible ! ». En 2023, 10 fermes se sont engagées dans ce réseau accompagnées par la Chambre d'Agriculture de Charente (CA 16), de Charente-Maritime (CA 17) et l'Institut français de la vigne et du vin (IFV).

En complément, l'EPTB Charente a lancé en 2023 l'action : « Test ton matos » en grandes cultures. Visant à réduire l'utilisation d'herbicides retrouvés aux captages (S-Métolachlore et ses métabolites), cette action permet aux agriculteurs de tester des itinéraires techniques de désherbage alternatif (sans herbicide). Ceux retenus serviront ensuite de référence pour une application à plus grande échelle.

Pour ce faire, une prestation de désherbage mécanique sur 2 ha par exploitation pendant 2 ans est proposée gratuitement aux agriculteurs en grandes cultures, avec un accompagnement agronomique et un suivi des indicateurs par les partenaires agricoles.

En 2023, 10 agriculteurs se sont ainsi engagés dans cette action avec Landreau et la CA 17. Les premiers résultats sont attendus pour 2024.

Proposée également aux viticulteurs, cette action leur permet de bénéficier de matériels innovants afin de réduire l'utilisation d'herbicides dont le glyphosate.



Robot Naio

Avec une prestation via le robot Naio suivi par l'Union Agricole Segonzac Chérac, 10ha ont été engagés dans cette action pour 2 ans.

En complément, une journée multi-partenaire sur le désherbage mécanique en grandes cultures a été organisée par l'EPTB Charente et a permis de renforcer les partenariats avec les acteurs du territoire.



Tour de plaine "Test ton matos" en grande culture

Nouvelles MAEc

Une nouvelle campagne de Mesures Agro-Environnementales et climatiques (MAEc) a été lancée en 2023. Ces aides permettent d'accompagner financièrement les agriculteurs dans leur changement de pratiques pour préserver la ressource en eau et faire évoluer les systèmes d'exploitation. L'EPTB Charente poursuit son rôle d'opérateur, ainsi 12 MAEc ont été ouvertes à la contractualisation sur le territoire de Coulonge et Saint-Hippolyte.

Dépassant les objectifs fixés, plus de 60 agriculteurs se sont engagés dans une MAEc sur le territoire. Pour ce faire, ils ont été accompagnés par différents partenaires agricoles (Chambres d'agriculture, entreprises de négoce, coopératives...).

En 2023, l'EPTB Charente était également opérateur pour la mise en œuvre des MAEc sur le territoire de la Haute Vallée de la Seugne. Ce dernier étant en zone Natura 2000, des MAEc en lien avec la biodiversité ont pu être proposées aux agriculteurs de ce territoire et contractualisées avec l'accompagnement du SYMBAS (Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne). Les objectifs d'engagement dans ces MAEc ont également été atteints.

MAEc 2023



12

Agriculteurs engagés

500

hectares engagés



28

Agriculteurs engagés

522

hectares engagés



CRÉATION DE PRAIRIE

10

Agriculteurs engagés

67

hectares engagés



12

Agriculteurs engagés

675

hectares engagés

2 175 000 €

d'aide totale sur le territoire 2023

« Aménagement des versants »

Une journée technique sur les haies a été réalisée auprès des élus et agents municipaux.

Organisée par l'EPTB Charente en partenariat avec Charente Eaux et le Syndicat Mixte du Bassin du Né, elle a permis aux participants de découvrir le projet de plantation de la commune de Barbezieux-Saint-Hilaire.

En parallèle, les Plans de Gestion Agro-Environnementaux continuent, en 2023, avec la poursuite de l'accompagnement des communes engagées en 2022 : Chaniers et Saint-Hilaire-de-Villefranche.

L'EPTB Charente suit également les programmes de plantation de ses partenaires agricoles, dont le projet « 1000 palisses » porté par la maison HENNESSY.



Journée technique haie



Exposition « J'agis pour préserver l'eau »



Remise des prix

Communication



En partenariat avec les autres porteurs de programme Re-Sources de Charente-Maritime (Eau17 et CDA de La Rochelle), l'EPTB Charente a lancé le concours « J'agis pour préserver l'eau ». À destination des élus, agents municipaux et agriculteurs des territoires Re-Sources, ce concours photo avait pour objectif de valoriser les pratiques

environnementales et les actions de préservation de la ressource en eau.

Pour ce faire, les participants ont proposé une photo et description de leurs pratiques environnementales. Un jury, composé des financeurs et partenaires agricoles, d'étudiants en gestion de l'eau et d'un journaliste, a ensuite sélectionné trois gagnants par catégorie (agriculteur et commune). Enfin, une remise des prix a été organisée à l'usine Lucien Grand (Saint-Hippolyte) le jour de la Journée Mondiale de l'Eau.

Afin de mettre en valeur les actions de préservation de la qualité de l'eau réalisées par les participants, une exposition composée des éléments de leur participation a été conçue. Cette exposition est disponible à l'emprunt.



WWW.FLEUVE-CHARENTE.NET/DOMAINES/LA-RECONQUETE-DE-LA-QUALITE-DE-LEAU/EXPO

Actions pédagogiques

Le programme pédagogique « Mon Territoire au Fil de l'Eau », s'est poursuivi en 2023. Les communes de Saint-Césaire et de Brizambourg ont accueilli le dispositif sur l'année scolaire 2022/2023 et l'évènement grand public associé s'est déroulé en juin à Brizambourg.



Visite commentée à Brizambourg



Animation à Brizambourg

DÉMARCHE DE PRÉSERVATION DES SOURCES DE LA TOUVRE

Depuis 2022, l'EPTB Charente travaille aux côtés de la communauté d'agglomération GrandAngoulême afin d'élaborer un programme d'actions pour la préservation des sources de la Touvre. La Touvre est une ressource stratégique pour l'alimentation en eau potable de GrandAngoulême et pour le fleuve Charente. Elle joue un rôle stratégique de dilution et de soutien du débit du fleuve à l'étiage. Classé « sensible » depuis 2021, le captage de la Touvre nécessite d'être préservé. Des actions doivent donc être définies. Pour ce faire, l'EPTB Charente a engagé une étude visant à préciser le périmètre d'alimentation des sources de la Touvre, à caractériser les pressions, à définir les zones les plus vulnérables et celles prioritaires. Le comité de pilotage associé à cette étude a ensuite validé les résultats.

La démarche se poursuivra avec une phase de concertation des acteurs qui permettra de définir des thématiques de travail pour les futures actions. Des échanges sont déjà prévus sur les données de qualité d'eau afin de partager des tendances pour les paramètres nitrates et pesticides et de définir les besoins de suivi.



Réunion du comité de pilotage suivi d'une sortie terrain (Mars 2023)

STRATÉGIE LOCALE DU BASSIN VERSANT DE LA GUERLIE

Construit en 1989, le plan d'eau de la Guerlie est l'une des trois retenues secondaires du Lac de Lavaud complétant ainsi le soutien d'étiage du fleuve Charente. Cette retenue a ensuite permis le développement d'activités touristiques diverses, dont deux zones de baignade aménagées. Cependant, le développement régulier de cyanobactéries dans le plan d'eau en période estivale vient perturber ces activités. Ces proliférations pouvant s'avérer toxiques, elles engendrent la fermeture administrative des baignades et la restriction des activités de pêche.

Afin de limiter ces perturbations, l'EPTB Charente a co-construit avec les acteurs du territoire un programme d'actions sur cinq ans (2023-2027). Validé en 2022, ce programme d'actions de 1 643 235 € vise à limiter les pollutions diffuses en nitrates et en phosphore sur le secteur.

Lancement du programme d'actions pour la reconquête de la Guerlie

Officialisé en janvier 2023 avec la signature de sa Stratégie Locale par les différents partenaires de la démarche, le programme d'actions pour la reconquête de la Guerlie a été lancé en 2023.



Signataires de la Stratégie Locale du bassin versant de la Guerlie

Plusieurs actions ont d'ores et déjà été engagées (communication, gestion de la retenue, gestion des versants et des milieux aquatiques...). Des inventaires ont notamment été réalisés afin d'orienter les futures actions.

C'est le cas du SMACA qui a réalisé un inventaire et un diagnostic des plans d'eau du territoire dans le but de définir leur état et de sensibiliser leur propriétaire. En 2023, 34 des 81 plans d'eau répertoriés ont ainsi été diagnostiqués et 26 propriétaires ont été rencontrés.

Un second inventaire portant sur les assainissements non collectifs a été réalisé, sur les communes de Videix et de Chéronnac. Initié par la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin, cet inventaire a ainsi permis le contrôle de près de 90 dispositifs d'assainissement individuel. Cette démarche se poursuivra en 2024 avec d'autres diagnostics.



SAGE

DU Bassin DE LA
Charente



8 RÉUNIONS

2 CLE, 1 BUREAU
ET 5 COMMISSIONS

**12
SITES**

CONCERNÉS PAR
L'INSTALLATION
D'INSTRUMENTATIONS
HYDROMÉTRIQUES

77 STATIONS

SUIVIES POUR
LA QUALITÉ DES
EAUX DE SURFACE



**145
DOSSIERS**
SOUMIS À LA CLE
POUR
INFORMATION
OU AVIS

89 568 € TTC

D'ANALYSES RÉALISÉES DANS LE CADRE
DU GROUPEMENT RECEMA

5



SAGE CHARENTE

Désigné par la commission locale de l'eau (CLE), l'EPTB Charente est la structure porteuse de la mise en œuvre du SAGE Charente. Il assure les missions d'appui administratif et technique de la CLE.

Présidée par M. Alain BURNET, Vice-président de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan, la composition de la CLE a été modifiée en 2023 (arrêté préfectoral du 23 novembre).

Séance du Bureau de la CLE

Le Bureau comprend des représentants des différents collèges de la CLE : 12 membres du collège des élus, 7 du collège des usagers et 3 du collège de l'Etat.

Le bureau de la CLE a été réuni le 16 mars 2023, afin de :

- Préparer la CLE du 20 juin 2023
- Gérer les avis soumis à la CLE
- Discuter des perspectives de renouvellement complet de la CLE

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES ET GÉOGRAPHIQUES

5 commissions géographiques et 5 commissions thématiques ont été mises en place en 2011 et 2014 par la CLE pour élargir la concertation pour l'élaboration et la mise en œuvre du SAGE Charente. Les présidents des commissions thématiques et géographiques siègent au bureau de la CLE. **Deux commissions ont été réunies en 2023.**

Commission géographique Marais Littoral

15/05/2023

Présidée par Jean PROU, Vice-président de la CLE, elle visait à préparer la CLE du 20 juin 2023 en abordant :

- Bilan de l'état de l'eau et des milieux aquatiques 2016-2018 sur le secteur marais, estuaire et îles
- Démarche en cours de définition d'un débit biologique pour l'estuaire de la Charente

Séances plénières de la CLE

La CLE a été réunie à deux reprises en 2023. Les principaux points à l'ordre du jour ont été (liste non exhaustive) :

23 février 2023

- Présentation : Bilan de l'étiage 2022
- Avis : Candidature de l'OUGC (Organisme Unique de Gestion Collective) Crétacé supérieur Charentes Périgord
- Avis : Dossier réglementaire de restauration de la continuité écologique à la retenue de Malvy (Mosnac-St-Simeux)
- Avis : Dossier de déclaration pour la création d'une réserve collinaire pour l'irrigation à Saint-Martin le Pin

20 juin 2023

- Avis : Demande de labellisation EPAGE du SMABACAB (Syndicat Mixte d'Aménagement des Bassins Aume-Couture, Auge et Bief)
- Adoption : Bilan de l'état de l'eau et des milieux aquatiques sur le secteur estuaire/marais/littoral
- Avis : Dossier réglementaire de demande d'augmentation ponctuelle du débit d'exploitation du forage des Seigelards (St-Ciers-sur-Bonnieure)

Séance plénière de CLE du 20 juin 2023



Commission thématique « Qualité – Intrants et rejets polluants »

08/12/2023

Présidée par Bernard MAINDRON, Vice-président de la CLE, elle visait à :

- Point d'étape sur l'étude de détermination des Zones à Enjeu Environnemental (ZEE) pour l'Assainissement Non Collectif (ANC)
- Evaluation de l'état de l'eau et des milieux aquatiques : bilan de la période 2019-2021 et programmation 2024

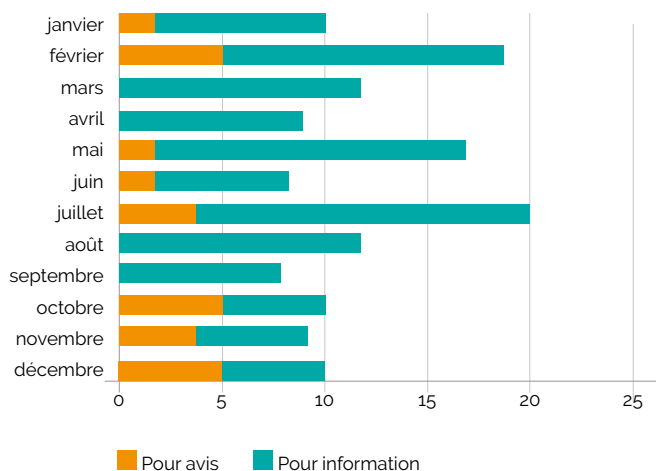
AVIS DE LA CLE ET DE SON BUREAU

En 2023, la CLE a reçu 145 dossiers au titre du Code de l'environnement par les services de l'État dont 26 pour avis et 119 pour information représentant une augmentation de 70% en comparaison à ceux reçus sur la période 2020-2022 (89 dossiers).

On peut citer pour exemple :

- Dossier de demande d'autorisation environnementale (DAE) de recherches de gîtes géothermiques à basse température et travaux miniers associés pour le projet des bâtiments du centre hospitalier de Ruffec
- DAE de travaux pour la protection à la submersion du Quai de la Libération à Rochefort
- DAE pour la Dérivation, vidange et curage de la retenue de Moulin Pinard sur Le Bourdeix

Répartition mensuelle de la réception de dossiers - 2023



MISE EN ŒUVRE DU SAGE CHARENTE

Identifier des Zones à Enjeu Environnemental (ZEE) pour prioriser les contrôles de l'Assainissement Non Collectif (ANC)

Mandaté en 2022, le bureau d'études AMONia Environnement a identifié une première version des ZEE du territoire du SAGE Charente où le contrôle des ANC doit être priorisé. Obtenus grâce au croisement des pressions liées aux systèmes d'assainissement et des enjeux des espaces naturels, ces zonages ont été discutés lors de réunions du comité de pilotage et de la commission thématique "Qualité - Intrants et rejets polluants". Si un point d'étape a été finalisé en décembre 2023, la concertation doit être poursuivie pour préciser les zonages identifiés avec les acteurs locaux en vue d'une validation par la CLE mi-2024.

Développer et adapter les dispositifs de suivi pour mesurer les flux polluants sur le bassin Charente

En application de la disposition du SAGE Charente visant à mesurer des flux polluants sur le bassin, l'EPTB Charente a initié l'instrumentation et les mesures hydrométriques nécessaires.

Guider les collectivités pour intégrer les cheminements de l'eau dans leurs documents d'urbanisme

Au cours de l'année 2023, l'EPTB Charente a poursuivi l'information des collectivités locales dans la prise en compte des dispositions du SAGE Charente dans les documents de planification urbaine. Pour ce faire, il s'appuie sur le guide d'accompagnement du SAGE Charente pour « Intégrer le cheminement de l'eau dans l'aménagement du territoire ». En effet, celui-ci comprend des éléments méthodologiques (inventaires des zones humides, maillage bocager, cartographie des zones préférentielles de ruissellement...) permettant d'intégrer les enjeux de la gestion de l'eau.



POUR EN SAVOIR PLUS :
WWW.FLEUVE-CHARENTE.NET/DOMAINES/LE-SAGE/PROJET-2/MISE-EN-OEUVRE/CHEMINEMENT-EAU



Commission Territoriale Seugne / Tréfle
(13/10/23 à Martignac)



Commission Territoriale Aume-Couture
(17/10/23 à Saint Fraigne)

Déterminer les débits biologiques

En 2023, la définition des débits biologiques s'est poursuivie sur les secteurs « fluviaux » de l'Aume-Couture, la Seugne et l'Antenne, et sur le secteur estuaire de la Charente.

Les résultats ont fait l'objet d'échanges et d'approfondissements lors de comités techniques et de commissions territoriales en présence d'Alain BURNET, Président de la CLE, et de Michaël CANIT, Vice-président de la CLE en charge de la commission thématique « Manques de ressources en eau à l'étiage ». Réunissant différents acteurs locaux (élus locaux, syndicats d'eau potable et de bassin, chambres d'agriculture, ...), ces commissions avaient également pour but d'élargir la concertation à un niveau plus local et de préparer la présentation des résultats de l'étude pour la CLE du 30 janvier 2024.



Commission Territoriale Antenne (18/10/23 à Matha)

Harmoniser et valoriser les suivis qualité d'eau

En application du SAGE Charente, une vision synthétique de l'état de l'eau et des milieux aquatiques doit être possible grâce aux suivis plancher et optimal. En 2021, la définition de ces suivis sur la partie continentale a permis à la CLE de valider le bilan de la qualité de l'eau sur la période 2016-2018.

En 2023, la définition de ces suivis et le bilan de la qualité de l'eau (2016-2018) a pu être réalisée sur la partie littorale. Les mises à jour des synthèses de l'état de l'eau et des milieux aquatiques pour la période 2019-2021 ont aussi été initiés.

En parallèle, l'outil de valorisation et de partage des données en ligne, e-qualité, a été développé et présenté aux membres de la CLE.

Enfin, les polluants émergents (dont des perturbateurs endocriniens) ont fait également l'objet de travaux spécifiques et de réflexions spécifiques.

Élaborer le tableau de bord du SAGE

Le tableau de bord 2021 de suivi et d'évaluation du SAGE a été validé par la CLE en juin 2023. Parallèlement la cellule d'animation a poursuivi l'élaboration des tableaux de bord 2022 et 2023. Regroupant l'ensemble des indicateurs traduisant l'état d'avancement du SAGE, le tableau de bord sera un outil essentiel pour la révision du SAGE Charente dans les prochaines années.



POUR EN SAVOIR PLUS :

WWW.FLEUVE-CHARENTE.NET/DOMAINES/LE-SAGE/PROJET-2/MISE-EN-OEUVRE/TDB-SAGE-CHARENTE

ACTIONS DE COMMUNICATION

Afin d'informer tout un chacun sur les actions et l'avancement de la mise en œuvre du SAGE Charente, l'EPTB Charente réalise des actions de communication définies par la CLE.

Un espace du site internet de l'EPTB Charente est ainsi consacré à cela depuis 2011. Régulièrement consulté, cet espace se classe à la 8^e place des pages les plus visitées du site avec 1 647 vues en 2023.



POUR EN SAVOIR PLUS :
**WWW.FLEUVE-CHARENTE.NET/
DOMAINES/LE-SAGE/PROJET-2**



Page SAGE Charente du site internet

RECEMA - RÉSEAU D'ÉVALUATION COMPLÉMENTAIRE DE L'ÉTAT DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

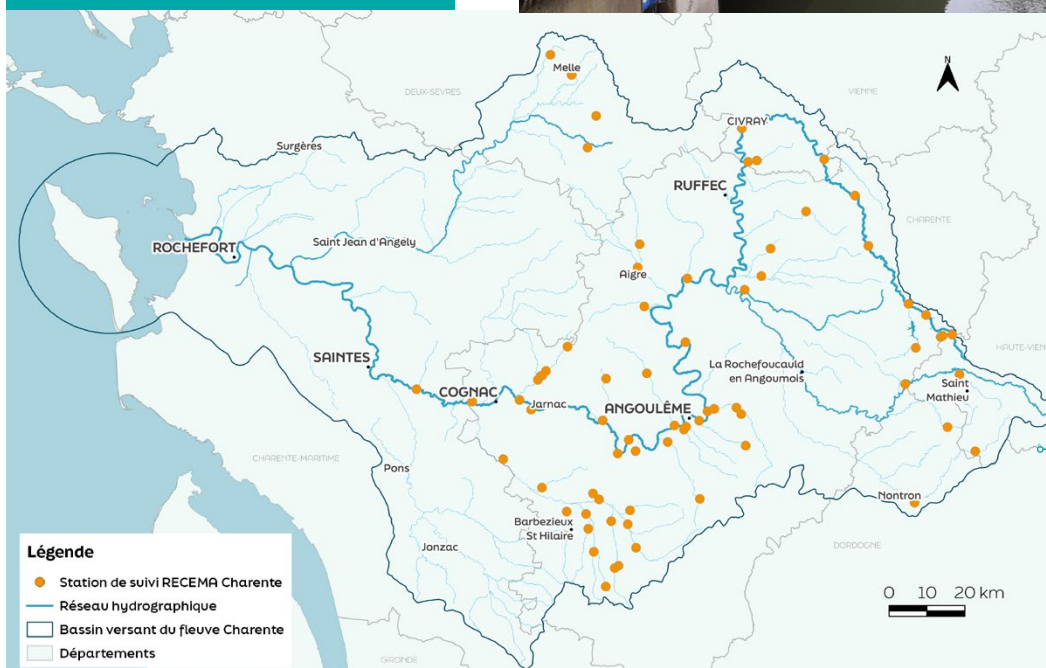
Comprenant des suivis cohérents et complémentaires aux autres réseaux du bassin Charente, le RECEMA permet l'acquisition et la valorisation de données sur l'état de l'eau et des milieux aquatiques du fleuve Charente et de ses affluents.

Il permet également à l'EPTB Charente de contribuer au suivi des stations planchers du SAGE Charente. Dispositif partenarial, le RECEMA a ainsi permis d'associer en 2023, 11 structures locales (9 syndicats mixtes compétents en matière de GEMAPI et 2 EPCI) à l'EPTB Charente. Un partenariat avec le Département de Charente-Maritime permet d'exploiter et de valoriser les résultats de ce réseau par un outil global à l'échelle du bassin : AquaTIC.



© Hydroinvest

Jaugeage en rivière sur la Seugne (Clion)



Localisation des stations suivies dans le cadre du RECEMA Charente en 2023

En 2023, plusieurs actions ont pu être réalisées sur les suivis « qualité » du RECEMA :

- Synthèse des résultats de 2022
- Coordination du groupement de commandes, suivi technique, administratif et financier de la programmation 2023 (77 stations suivies)
- Mise à jour des données bancarisées en 2023
- Animation technique, administrative et financière de la programmation 2024

En parallèle, des actions portées sur le volet hydrométrique (quantité) ont aussi été réalisées :

- Mise en place et coordination du groupement de commande du programme 2023
- Équipement de 12 sites de matériels de mesure (échelles limnimétriques et sondes d'enregistrement en continu)
- Réalisation de 53 opérations de jaugeages (établissement des courbes de tarage de relations hauteurs d'eau/débits)

Associées, ces actions permettront de mieux suivre les origines et la dispersion des polluants au sein du bassin du fleuve Charente.



© Hydroinvest

Échelle limnimétrique installée sur L'Anqueville (Graves-Saint-Amant)



Sonde radar installée et sécurisée sur la Charente (Videix)

© Hydroinvest

SUIVI EN HAUTE FRÉQUENCE DE L'ESTUAIRE

Secteur de transition entre le fleuve et l'océan, l'estuaire présente un fonctionnement méconnu. Son bouchon vaseux (zone mouvante riche en sédiments) peut aussi, selon sa composition, être nocif pour la biodiversité. Afin de les suivre et de mieux les comprendre, l'EPTB Charente utilise une sonde multiparamètre qui a été intégrée au réseau MAGEST (Mesures Automatisées pour l'observation et la Gestion des ESTuaires nord aquitains). Placée dans l'estuaire de la Charente, cette sonde permet d'enregistrer régulièrement la température, le pH, la conductivité, la turbidité et la concentration en oxygène dissous du fleuve.

Les résultats obtenus ont été discutés lors d'un comité technique en 2023 et seront validés en 2024.



Contrôle de la sonde multiparamètre MAGEST

Communication ET sensibilisation

6



1 242
PERSONNES

SENSIBILISÉES
LORS D'ÉVÉNEMENTS
GRAND PUBLIC



12
PARTICIPATIONS

À DES ÉVÉNEMENTS
GRAND PUBLIC

SITE INTERNET

+ 105 %

FRÉQUENTATION
PAR RAPPORT À 2022

30 077 VISITEURS

81 % DE NOUVEAUX
VISITEURS



RÉSEAUX SOCIAUX

f **1 500** ABONNÉS,
+ 214 NOUVEAUX ABONNÉS,
144 PUBLICATIONS

in **609** ABONNÉS,
+ 134 NOUVEAUX ABONNÉS

@ **340** ABONNÉS,
+ 62 NOUVEAUX ABONNÉS

X **378** ABONNÉS,
+ 91 NOUVEAUX ABONNÉS





ODYSSY 2023

Cette année, l'EPTB Charente a accueilli sur son territoire le projet Odyssey de l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Réalisé chaque année, Odyssey réunit 24 jeunes entre 18 et 25 ans d'horizons différents afin de les sensibiliser aux enjeux de l'eau sur un territoire, au travers de rencontres, de visites et d'activités sportives.

Organisée en collaboration avec l'EPTB Charente, l'édition 2023 s'est déroulée sur le bassin versant du fleuve Charente. Depuis la source du fleuve jusqu'à l'estuaire, les participants ont parcouru durant 5 jours plus de 200 km pour partir à la rencontre des acteurs de l'eau du territoire et devenir des ambassadeurs de l'eau et de sa préservation.



Exemples des visites d'Odyssey 2023 (dans le sens de la lecture) : Source de la Charente (Chéronnac), barrage de Lavaud, Charente des îles, grottes de la Touvre, station de captage de Moulin Neuf, vignoble du Cognac

MAQUETTE PÉDAGOGIQUE

A l'heure où l'eau devient une ressource de plus en plus précieuse, la sensibilisation de chacun à sa préservation est indispensable. L'EPTB Charente a ainsi développé une maquette pédagogique en ce sens, grâce au concours financier de l'OFB.

Adaptée au contexte local de la Charente, cette maquette pédagogique permet à tout un chacun de s'approprier les enjeux de l'eau sur le bassin versant. Grâce à ses modules interactifs et à son système d'écoulement d'eau, plusieurs problématiques et solutions possibles sur le fleuve Charente peuvent être concrètement visualisées.

À destination de l'ensemble des acteurs et habitants du territoire du bassin de la Charente, cet outil est adaptable tant aux plus jeunes qu'aux plus expérimentés et peut être emprunté pour des événements grand public mais aussi professionnels.



Pour plus d'information :
WWW.FLEUVE-CHARENTE.NET/MAQUETTE-PEDAGOGIQUE-FLEUVE-CHARENTE



Présentation de la maquette pédagogique au forum des rivières 2023 (Lathus)



Journée mondiale de l'eau à Saintes (mars 2023)



Escapade du fleuve Charente à Chaniers (juin 2023)



Eau fil des bacs à Chaniers (août 2023)



Intervention à Verallia (septembre 2023)



Premières séances du projet pédagogique en intérieur comme en extérieur

PROJET PÉDAGOGIQUE



Parce que la sensibilisation des plus jeunes soutient celle du plus grand nombre, l'EPTB Charente a mis en place le projet pédagogique « Puisque chaque goutte compte, il faut viser la sobriété » sur son territoire pour l'année scolaire 2023-2024.

Lauréat de l'appel à projet Educ'Eau soutenu par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, ce projet a pour objectif de :

- Sensibiliser les scolaires du CE2 au CM2, aux enjeux de l'eau face au changement climatique

- Faire d'eux de véritables ambassadeurs de la protection de l'eau

Pour ce faire, ce projet pédagogique est constitué de 5 séances en classe et sur le terrain abordant le cycle naturel et domestique de l'eau, les enjeux et problématiques y étant associés ainsi que la nécessité de préserver la ressource. 36 classes réparties sur l'ensemble du bassin versant de la Charente participent ainsi à ce projet pour l'année scolaire 2023-2024 et ont d'ores et déjà pu assister à leurs premières séances. Les prochaines seront réalisées en 2024.



Au fil de l'eau à Châteauneuf-sur-Charente (juin 2023)



Animation zone de la Palu à Saintes (juillet 2023)



Fête de la vallée de l'Arnoult à Pont l'Abbé d'Arnoult (octobre 2023)

ÉVÉNEMENTS

Tout au long de l'année, l'EPTB Charente a été présent lors de nombreux événements grand public.

Au travers de stands et d'animations pour petits et grands, les participants ont pu en apprendre davantage sur le fleuve Charente, ses divers enjeux et les missions de l'EPTB Charente y étant associés.

Compte administratif 2023

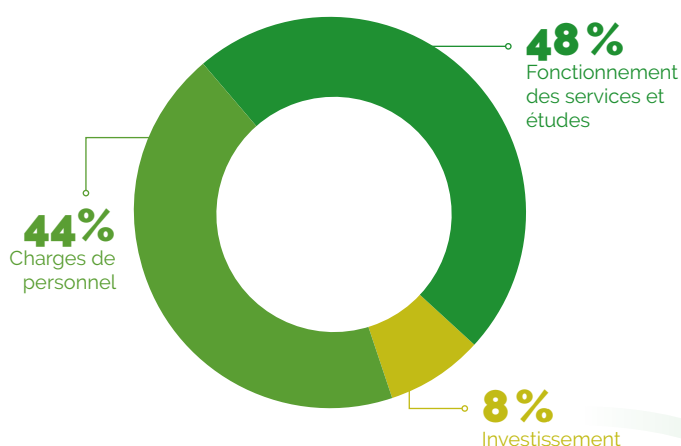
LES DÉPENSES

Compte-tenu des missions exercées par l'EPTB Charente, l'essentiel des dépenses relève du fonctionnement. Les dépenses d'investissement concernent majoritairement la gestion du barrage de Lavaud et le développement des plateformes e-tiage, e-crue et e-qualité.

Pour la section de fonctionnement, les dépenses réalisées représentent **2 593 251,13 €**.

Pour la section d'investissement, les dépenses réalisées représentent **228 193,63 €**.

Compte administratif 2023 :
Dépenses



LES RECETTES

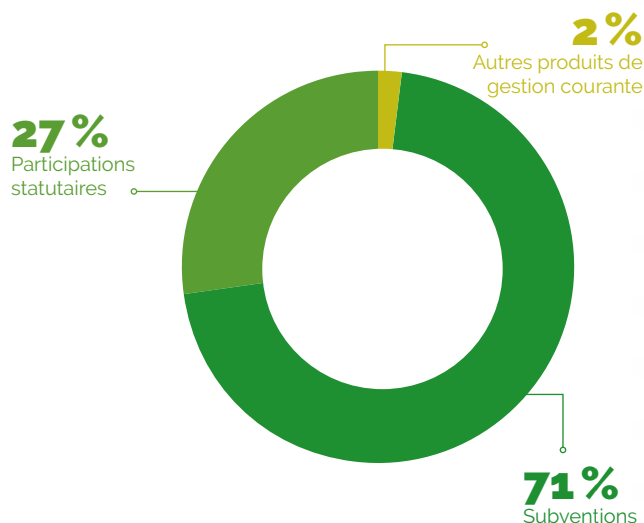
L'EPTB Charente n'a pas de fiscalité propre. Ses recettes dépendent des contributions de ses membres sur la base des participations prévues dans les statuts. Il perçoit également une redevance pour l'exploitation du barrage de Lavaud.

L'EPTB Charente a par ailleurs un effet levier qui lui permet de mobiliser des cofinancements, notamment de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, de l'État (fonds Barnier), de l'Union européenne (fonds européen de développement régional), et autres organismes.

Les recettes annuelles réalisées représentent **2 537 477,21 €**.

Il faut noter que la réception des subventions est décalée dans le temps.

Compte administratif 2023 :
Recettes



L'équipe de l'EPTB Charente

Effectifs au 31 décembre 2023 :

- 11 agents titulaires,
- 14 agents contractuels ;
- 1 agent mis à disposition par le Département de la Charente,
- 3 étudiants stagiaires (2 stages de 6 mois, 1 stage de 3 mois)

26 AGENTS
ÂGE MOYEN
35 ANS
2 FILIÈRES
TECHNIQUE
ET ADMINISTRATIVE

Les membres de l'EPTB Charente

DÉPARTEMENTS



RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE



COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ET D'AGGLOMÉRATION



SYNDICATS DE BASSIN VERSANT



RÉUNIONS TENUES EN 2023

Plusieurs séances, réunissant les membres de l'EPTB CHARENTE ont eu lieu :

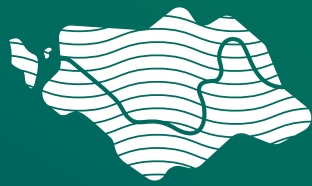
31 janvier 2023
Comité syndical

21 mars 2023
Comité syndical

26 septembre 2023
Bureau syndical

18 octobre 2023
Comité syndical

22 décembre 2023
Bureau syndical



EPTB CHARENTE

Établissement Public Territorial
de Bassin Charente

Siège :

5, rue Chante-Caille
ZI des Charriers

17100 SAINTES

T. 05 46 74 00 02

eptb-charente@fleuve-charente.net

Antenne locale :

Le Paradis, 16430 BALZAC

www.fleuve-charente.net



*Document réalisé
avec le concours financier de :*

